

Information et soutien AUX TUTEURS FAMILIAUX 17



TUTELLE, CURATELLE, HABILITATION FAMILIALE MANDAT DE PROTECTION FUTURE VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

L' **ISTF-17** répond à la demande des familles, des professionnels ou des bénévoles qui ont besoin d'être accompagnés dans les démarches des mesures de protection.

SOUTIEN TECHNIQUE AUX TUTEURS FAMILIAUX

- Dans l'**élaboration de l'inventaire**, du budget et du compte-rendu de gestion à remettre au tribunal
- Dans la **rédaction de requête au Juge des tutelles** et de courriers administratifs divers
- Dans la compréhension et l'application de l'**ordonnance judiciaire**



INFORMATION

Besoin de protéger juridiquement l'un de vos proches vulnérables ?

- Mesures de protection judiciaire
- Mandat de protection future
- Habilitation familiale
- Cadre législatif des mesures de protection et des solutions alternatives
- Droits, devoirs et obligations du tuteur ou du curateur
- Dispositifs d'aides légales et sociales

Le service d'Information et de soutien aux tuteurs familiaux
vous propose gratuitement

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ET UNE ÉCOUTE SUR RENDEZ-VOUS OU PAR TÉLÉPHONE

Site internet **www.istf-17.fr**

Pour toute demande : soutienttuteursfamiliaux17@gmail.com

PERMANENCES PHYSIQUES SUR RENDEZ-VOUS		PERMANENCES TÉL
SAINTES MSA - 1, boulevard de Vladimir	Lundi de 14 h à 17 h	Lundi de 9 h à 12 h MSAIS 06 18 19 37 74
SAINT-JEAN D'ANGÉLY AED - 32, rue des Maréchaux	2 nd mardi de chaque mois de 14 h à 16 h	
JONZAC MSA - 1, place du 8 mai 1945	3 ^e mardi de chaque mois de 14 h à 16 h	
MONTENDRE Mairie - 29, rue de l'Hotel de Ville	4 ^e mardi de chaque mois de 14 h à 16 h	
LA ROCHELLE APTAS - Rue Anita Conti	Mardi de 14 h à 17 h	Mercredi de 9 h à 12 h APTAS 07 72 17 08 05
MARANS Centre social Les Pictons - 2, rue Dinot	1 ^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	
SAINT-MARTIN DE RÉ Mairie - Place de la République	2 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	
SAINT-JEAN DE LIVERSAY La Nouvelle Literie - 1, route de Courçon	3 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	
ROCHEFORT Tribunal d'Instance - 26, rue Antoine Chanzy	Mardi de 9 h à 12 h	Jeudi de 9 h à 12 h ADEI-ADPP 06 49 52 90 78
SAINT-PIERRE D'OLÉRON Maison Phare - 2, rue de Carinena	1 ^{er} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	
ROYAN Maison des asso - 61 bis, rue Paul Doumer	2 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	
COZES Mairie - 2, route de Saintes	3 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h	